

## PAUL BUNET

L'Association, déjà si cruellement frappée ces derniers mois, est de nouveau en deuil. Notre Camarade et ancien Président Paul BUNET, vient en effet de s'éteindre le 16 janvier après une longue et douloureuse maladie.

Il ne nous appartient pas ici de retracer tout au long la carrière fertile de BUNET ; une notice lui sera consacrée dans l'Annuaire. Qu'il nous soit simplement permis d'en rappeler brièvement les grandes lignes.

Sorti en 1892 de l'Ecole Major Physicien de la 8<sup>e</sup> Promotion, BUNET, après avoir brillamment passé sa licence ès-Sciences, entra aux Etablissements Postel-Vinay, devenus peu après la Cie Thomson-Houston, et en fut rapidement Ingénieur en Chef.

En 1911, il fut nommé Directeur Général de l'Aluminium Français, puis Administrateur Vice-Président délégué de la Southern Aluminium Company.

Pendant la guerre, ses qualités d'organisateur et ses hautes connaissances techniques lui valurent d'être chargé de monter et d'installer pour les besoins de la Défense Nationale des usines de Chlore et de Chlorates.

Après la guerre, il consacra son activité à de nombreuses industries électriques dont il fut soit Administrateur soit Ingénieur-Conseil.

Membre de nombreuses Sociétés Savantes où ses avis étaient toujours recherchés et écoutés, BUNET fut de 1921 à 1924, Vice-Président et Président de la troisième Section de la Société Française des Electriciens, qui en 1929 le choisit comme Président.

De nombreux ouvrages et articles techniques (près de 200 mémoires originaux) ainsi que de nombreux brevets d'invention marquèrent l'activité féconde de BUNET dans tous les domaines et principalement dans celui des transformateurs électriques où il faisait autorité.

Mais à côté du savant indiscuté et de l'électricien réputé, comment ne pas célébrer l'homme de bien qu'il fut toujours : Homme de bien par la droiture de son caractère et la netteté de sa vie toute de labeur, homme de bien par sa bonté et l'affabilité de son accueil, par le dévouement dont il fit toujours preuve à l'égard des faibles et des vaincus de la vie.

L'Association dont il avait été Président de 1918 à 1922, présidence marquée par la reconnaissance d'utilité publique, était pour lui une seconde famille et il prenait toujours plaisir à se retrouver au milieu de nos camarades, jeunes ou vieux.

Tous les habitués de nos déjeuners mensuels dont il était le convive assidu, se souviennent de ses conversations où il racontait des épisodes de sa vie ou de sa carrière et où il y avait toujours un enseignement à tirer ou un conseil à suivre.

Jamais on ne faisait en vain appel à son appui ou à son concours et il fut sans cesse un précieux collaborateur de notre Service des Places. Il chercha toujours en effet à mettre en avant notre Ecole dont il était membre du Conseil d'Administration.

Vie de labeur, vie de dévouement, mais aussi vie de lutte de tous les instants. BUNET ne craignait jamais d'affronter les problèmes les plus ardu斯 dont il pénétrait les difficultés pour les surmonter victorieusement.

Infatigable, il aimait pendant les vacances partir en montagne pour en découvrir les secrets et se mesurer avec ses difficultés. Là encore il éprouvait le besoin de lutter et de vaincre en cherchant des itinéraires nouveaux et inexplorés.

Lutteur, il le resta jusqu'au dernier souffle. Pendant sa maladie, qui, durant près de trois mois le tint éveillé en proie à des souffrances incessantes, il lutta contre le mal qui devait l'emporter. En pleine lucidité, en pleine vigueur intellectuelle, il résista à la mort qui, petit à petit l'en-vahissait. Face à elle, en lutteur, il mourut comme il avait toujours vécu.

Que sa vie serve d'exemple aux futures générations d'élèves : BUNET fut et demeurera une belle illustration de notre Ecole et de notre Association.

Nous prions Madame BUNET, sa dévouée compagne de tous les instants, de trouver ici l'expression de nos bien vives et bien sincères condoléances. Nous la prions, elle dont le père M. ROZE fut Professeur de fondation à l'Ecole et dont deux frères aujourd'hui disparus furent membres de notre Association, de se considérer toujours comme faisant partie de notre grande famille, et nous lui demandons à ce titre la permission de partager avec elle sa grande douleur.

CITERNE.

